

Sentier GR R2 entre le croisement du sentier Scories et Roche Verre Bouteille (sentier du bord de rempart de Mafate, reliant la Plaine des Chicots à Dos d'Ane) Etat de piquetage des travaux (matérialisation sur le terrain les 26 septembre et 17 octobre 2017 avec Marc LEVEQUE, puis remis à neuf et contrôlé par B.Labrosse en mars 2020)			
Document mis à jour après la visite commune ONF / Parc national du 11 juin 2020			
Présents le 11/06/2020, pour l'ONF : JP.Pouron, JG.Moron et B.Labrosse. Pour le Parc national : J.Erudel, G.de Guigné, Y.Baret et C.Le Gall			
N°	Descriptif / état / situation	Travaux à prévoir	Longueur de bois nécessaire en 68 x 220 mm, pour marches et dalots
inscrit sur le terrain	<b>Constat général.</b> Ce sentier n'a pas bénéficié de gros travaux depuis fort longtemps. Son profil en "montagnes russes" présente des fortes pentes, souvent courtes, très érodées. Aucun dalot n'existe pour drainer les eaux de ruissellement. Certaines pentes sont glissantes et dangereuses, car le tracé passe en bordure immédiate du rempart de Mafate : une chute sur le sentier peut entraîner un très grave accident. Le chantier consiste, en priorité, à créer un drainage des eaux de ruissellement, tout au long des 5 km pour 500 m de dénivelé : construction de nombreux dalots pérennes. Les autres travaux consistent en : • la construction de nombreuses marches sur les portions pentues et érodées où les randonneurs élargissent le sentier en cherchant leur équilibre sur les talus • l'élagage de la végétation avec une petite tronçonneuse pour remettre également le marcheur sur le tracé central du sentier (divagation sur les talus pour éviter les branles très gênants par endroits)	Pour les marches et dalots, se référer aux fiches techniques ONF.  La contremarche bois doit être en madrier de pin sylvestre traité classe IV ou en tamarin. Dimensions 68 x 220 mm, fixée avec 2 fers en T de 600 mm de long, à l'extérieur aval de la marche et bien sur les bords, pour que le fer ne soit pas sous le passage habituel des pieds  Le dalot sera construit avec 1 madrier de pin sylvestre traité classe IV ou de tamarin, posé avec un angle de 45° par rapport à l'axe du sentier, fixé avec 2 fers en T à l'intérieur du madrier. Il sera prolongé d'un canal en terrain naturel pour accompagner l'eau dans le talus chaque fois que cela est nécessaire : la terre de ces terrassements sera réutilisée sur l'emprise du sentier (comblement à l'arrière du madrier et/ou des paliers des marches voisines) ; elle ne sera pas jetée dans le talus pour ne pas disséminer les graminées de bord de sentier. Section du madrier : 68 x 220 mm ; longueur du fer : 600 mm mini  Epaulements : pose de madriers 68 x 220 mm, pour soutenir le le talus aval, fixés avec fers en T  Elagage : il s'agit d'élaguer proprement et énergiquement les branles qui envahissent le sentier, poussant le marcheur sur les talus, ou même parfois vers le rempart. <b>Ce travail se fera en présence d'un agent ONF et d'un agent Parc national</b>	220 mm, pour marches et dalots
	<b>Planche-photos jointe</b> , à titre d'exemple pour la réalisation : dalot et marches en bois	Reprofilage : taille à la pioche d'un sentier de 0,80 m de large	
<b>Piquetage réalisé du haut vers le bas, à partir du croisement avec le sentier Scories</b>			
<b>IMPORTANT : date limite des héliportages (protection Tuit-Tuit) 01/08/2020</b>			
<b>Tronçon 1 : du croisement "sentier Scories" au croisement " sentier "Piton Fougères"</b>			
	<b>Croisement du sentier Scories. Altitude 1694 m</b>	<b>DZ possible juste au-dessus du croisement</b>	
<b>D1</b>	Sous la balise de randonnée	1 dalot de 2,60 m	2,60 m
	Juste sous le dalot D1	4 marches d'1 m	4 m
<b>D2</b>		1 dalot de 2,50 m	2,50 m
<b>1</b>	les points 1 - D3 sont inscrits sur la même souche En-dessous du point 1, le sentier présente une "cassure" de 80 cm de haut : le faire passer sur la gauche de la cassure dans le sens de la descente vers Dos d'Ane, en coupant les racines mortes et en les utilisant comme épaulement	5 marches d'1 m	5 m
		5 m à reprofiler : <b>1 piège à rat à déplacer légèrement, avertir la SEOR</b>	
<b>D3</b>	Zone humide	1 dalot de 1,50 m	1,50 m
<b>D4</b>	Dans un virage tournant à droite en descendant, juste avant un ressaut	1 dalot de 2,50 m	2,50 m
<b>2</b>	6 marches neuves construites en entretien en octobre 2017, dont 5 avec piquets bois : <b>remplacer ces derniers par 10 piquets métalliques</b>		
	Sentier dans des racines en-dessous	5 marches d'1 m	5 m
	Petite ravine naturelle, suivie d'une remontée dans des racines jusqu'à une butte : on ne fait rien		
<b>D5</b>	Juste avant une descente raide dans des racines	1 dalot de 1,30 m	1,30 m
<b>D6</b>	N° noté sur un fanjan	1 dalot de 1,70 m	1,70 m
<b>D7</b>		1 dalot de 2 m	2 m

*Annexe 2 : Etat de piquetage des travaux validé conjointement par l'ONF et le Parc national le 11/06/2020*

<b>D8</b>		1 dalot de 2 m	2 m
	Entre D8 et D9	6 marches avec bois mort pris sur place + mettre des branches de bois mort sur la zone boueuse <b>2 bois morts marqués d'un X à la peinture</b>	
	N° noté sur un fanjan. Zone boueuse : enlever tous les bois sur le sentier et dans le talus aval pour faciliter l'écoulement des eaux de ruissellement		
<b>D9</b>		1 dalot de 3 m	3 m
<b>3</b>	N° noté sur un fanjan ; 6 marches neuves construites en entretien en octobre 2017, dont 5 avec piquets bois : <b>remplacer ces derniers par 10 piquets métalliques</b>		
	Sentier dans des racines en-dessous, puis point bas, puis remontée dans des racines, puis replat : on ne fait rien		
<b>D10</b>		1 dalot de 1,30 m	1,30 m
<b>D11</b>		1 dalot de 1,50 m	1,50 m
<b>D12</b>		1 dalot de 1,20 m	1,20 m
	Descente dans des racines en-dessous, puis replat : on ne fait rien		
<b>4</b>	5 marches neuves construites en entretien en octobre 2017, avec piquets bois : <b>remplacer ces derniers par 10 piquets métalliques</b>		
<b>D13</b>		1 dalot de 2 m avec bois pris sur place (branle couché sur le sentier)	
	On arrive en haut d'une butte		
<b>D14</b>	En haut d'une descente importante	1 dalot de 2,70 m	2,70 m
<b>5</b>	13 marches neuves construites en entretien en octobre 2017, avec piquets métalliques : OK pour ces marches		
<b>D15</b>	Juste en-dessous de ces 13 marches	1 dalot de 2,50 m	2,50 m
	Juste sous D15	20 marches d'1 m à construire	20 m
<b>D16</b>		1 dalot de 1,50 m	1,50 m
	Plat descendant		
<b>D17</b>		1 dalot de 2 m	2 m
<b>D18</b>		1 dalot de 2 m	2 m
<b>6</b>		13 marches d'1 m à construire	13 m
	Replat après ces 13 marches		
<b>D19</b>	En haut d'une descente	1 dalot de 2 m	2 m
<b>D20</b>	5,70 m à 45 % de pente	1 dalot de 1,50 m	1,50 m
<b>7</b>		12 marches d'1 m à construire	12 m
	Replat après ces 12 marches		
<b>D21</b>		1 dalot de 2 m	2 m
	<b>Replat après D21, puis on arrive à une plateforme à droite du sentier en descendant : DZ possible</b>		
<b>D22</b>		1 dalot de 1,50 m	1,50 m
<b>D23</b>		1 dalot de 1,50 m	1,50 m
	Sous D23, descente dans des racines où on ne fait rien, puis replat		
<b>D24</b>	Juste avant une descente	1 dalot de 2 m	2 m
<b>D25</b>		1 dalot de 1,80 m	1,80 m
	Puis descente dans des racines : on ne fait rien		
<b>D26</b>		1 dalot de 1,30 m	1,30 m
	Puis replat, puis légère montée et replat, puis descente : on ne fait rien		
<b>D27</b>		1 dalot de 1,60 m	1,60 m
	Puis replat, puis montée : on ne fait rien		
<b>D28</b>	D28 situé au-dessus d'un passage raide dans des racines	1 dalot de 1,60 m	1,60 m
<b>7b</b>	Passage raide sous D28	<b>15 marches d'1 m à construire sur l'emprise actuelle du sentier</b>	15 m
	Passage sur le haut d'une butte ; descente suivante dans des racines : on ne fait rien		
<b>D29</b>		1 dalot de 1,30 m	1,30 m
	Tamarin couché sur le sentier, on marche dessus		
<b>D30</b>		1 dalot de 1,30 m	1,30 m
	Puis replat, puis montée, puis descente dans des racines : on ne fait rien		
<b>D31</b>		1 dalot de 1,50 m	1,50 m
	Passage sur un point bas, puis montée raide avec racines		
		10 marches d'1 m	10 m
	Le sentier passe sur un rein		
		20 m à reprofiler côté Affouche : le sentier très étroit est en dévers côté Mafate <b>Piochage du sol pour doublement de la plateforme</b>	

*Annexe 2 : Etat de piquetage des travaux validé conjointement par l'ONF et le Parc national le 11/06/2020*

<b>8</b>	11 m à 45 % de pente	23 marches d'1 m à construire	23 m
<b>D32</b>	D32 situé à la fin des 23 marches	1 dalot de 3 m	3 m
	Puis descente dans des racines : on ne fait rien		
<b>D33</b>		1 dalot de 3 m	3 m
<b>9</b>	Dans 1 descente se finissant sur un gros branle pourri qui s'effondre sur le sentier	17 marches d'1 m à construire <b>On conserve le branle et sa voûte, sans y toucher : on détourne le sentier en contournant le branle par la gauche en montant ; 2 bouts de racine à couper, marqués à la peinture, à utiliser en épaulement</b>	17 m
	Suite de la descente dans des racines, jusqu'à un tamarin sec couché sur le sentier, qu'on enjambe : <b>couper l'extrémité pointue, marquée à la peinture</b>		
<b>10</b>	8 m à 55 % de pente	20 marches d'1 m à construire	20 m
	Puis passage sur un point bas, et remontée dans des racines sur un rein : on ne fait rien		
<b>D34</b>		1 dalot de 1,50 m	1,50 m
	Sous D34	2 marches d'1 m	2 m
	La végétation ferme le sentier, poussant le randonneur sur les talus <b>70 m d'élagage à réaliser dans les branles. Ce travail se fera en présence d'un agent ONF et d'un agent Parc national</b>		
<b>11</b>	6 m à 50 % de pente, puis 2 m (glissants) à 20 %, puis 2 m à 40 % de pente	20 marches d'1 m à construire	20 m
<b>D35</b>	D35 juste sous les marches du point 11	1 dalot de 3 m	3 m
	Puis descente dans des racines : on ne fait rien		
<b>D36</b>		1 dalot de 2 m	2 m
	La végétation ferme le sentier, poussant le randonneur sur les talus <b>10 m d'élagage à réaliser dans les branles. Ce travail se fera en présence d'un agent ONF et d'un agent Parc national</b>		
<b>12</b>	Sentier à reprofiler sur 5 m	Couper la souche de branle et faire passer le sentier au-dessus + 18 marches d'1 m à construire	18 m
<b>D37</b>		1 dalot de 1,50 m	1,50 m
<b>D38</b>		1 dalot de 1,80 m	1,80 m
<b>D39</b>		1 dalot de 2,30 m	2,30 m
<b>13</b>		22 marches de 0,80 m	17,60 m
	Fin de la descente dans des racines : on ne fait rien. On arrive à un point bas		
<b>14</b>	5 m à 90 % de pente avec enchevêtrement de racines (racines d'un bois maigre)	30 m à reprofiler, avec épaulement aval en utilisant les bois morts afin d'éviter cette zone impossible à améliorer <b>Tracé marqué le 11/06/2020 : 2 Losto Café à couper, 1 Bois de savon à préserver</b>	
	On arrive en haut d'une butte, puis descente dans des racines, puis montée dans des racines : on ne fait rien		
<b>D40</b>		1 dalot de 1,50 m	1,50 m
<b>15</b>	<b>Secteur dangereux et érodé, à proximité immédiate du rempart de Mafate : risque de chute dans le rempart. Les travaux doivent guider le randonneur côté Plaine d'Affouches</b>	20 m à reprofiler, avec épaulement aval en utilisant les bois morts : <b>ce passage sera créé en présence d'un agent ONF et d'un agent Parc national ; préservation prioritaire des espèces patrimoniales, présence de plusieurs Bois de savon</b>	
		16 marches d'1 m	16 m
<b>D41</b>	à adapter au nouveau profil du sentier créé point 15	1 dalot de 2 m	2 m
	On arrive en haut d'une butte		
<b>16</b>		8 marches d'1 m à construire	8 m
<b>17</b>		16 marches d'1 m à construire	16 m
<b>D42</b>		1 dalot d'1 m	1 m
<b>18</b>	<b>Voir à la construction si on passe sous le branle autour duquel on tourne actuellement : cela éloignerait du rempart</b>	5 marches d'1 m à construire en colimaçon + 3 marches de 0,60 m + 1 épaulement de 3,50 m	6,80 m 3,50 m
<b>19</b>	3,30 m à 45 % de pente	10 marches d'1 m à construire	10 m
	Puis descente dans des racines jusqu'à un point bas : on ne fait rien		
<b>D43</b>		1 dalot de 1,30 m	1,30 m

20	de bas en haut : 7 marches correctes à conserver, puis 12 marches à construire, puis 24 marches correctes à conserver, puis 16 marches à construire	28 marches de 0,80 m à construire	22,40 m
D44		1 dalot de 1,50 m	1,50 m
	La végétation ferme le sentier, poussant le randonneur sur les talus	15 m d'élagage à réaliser dans les branles, côté amont <b>Ce travail se fera en présence d'un agent ONF et d'un agent Parc national</b>	
		12 marches de 0,80 m à construire	9,60 m
D45		1 dalot de 2 m	2 m
	Au-dessus de D45	5 marches d'1 m à construire	5 m
	<b>On arrive à un point haut : départ du sentier marron vers la RF d'Affouches (PK 17, parcelle 27, POP 27B1) : DZ possible</b>		
	La végétation ferme le sentier, poussant le randonneur sur les talus	100 m d'élagage à réaliser dans les branles <b>Ce travail se fera en présence d'un agent ONF et d'un agent Parc national</b>	
D46		1 dalot de 1,50 m	1,50 m
21	7 m à 40 % de pente, passage glissant	14 marches d'1 m à construire	14 m
D47		1 dalot de 1,70 m	1,70 m
D48	Trépied géodésique ancien	1 dalot de 2 m	2 m
D49		1 dalot de 2 m	2 m
	Entre D49 et D50, descente glissante	4 marches d'1 m à construire	4 m
D50		1 dalot de 1,50 m	1,50 m
22		60 marches de 0,80 m à construire (13 marches neuves construites en entretien en milieu du passage à équiper, OK)	48 m
D51	à construire au milieu des 70 marches	1 dalot de 2 m	2 m
	Passage sur un point bas, puis racines, puis replat, puis montée	10 marches d'1 m à construire dans la montée	10 m
	Puis descente	10 marches en terrain naturel à retailer, largeur du sentier	
	Puis montée	5 marches en terrain naturel à retailer, largeur du sentier	
23	Dans la descente suivante	12 marches d'1 m à construire	12 m
24	Petite montée avec marches en terrain naturel Dans la descente suivante	10 marches en terrain naturel à retailer, largeur du sentier 8 marches en terrain naturel à construire, de la largeur du sentier	
25	Dans la montée suivante	12 marches d'1 m à construire	12 m
D51 bis	Au pied de la montée suivante	1 dalot de 1,50 m	1,50 m
26	Dans la montée qui suit	13 marches d'1 m à construire	13 m
27	N° marqué au milieu du tronçon, sur 1 bois maigre	40 marches de 0,80 m à construire	32 m
D52	En haut du secteur 27	1 dalot de 2 m	2 m
D53	En bas du secteur 27	1 dalot de 2 m +canal en terrain naturel pour guider l'eau dans le talus	2 m
	Passage sur un point bas.		
	Dans la bosse suivante	10 marches d'1 m à construire	10 m
D54		1 dalot de 2 m	2 m
	Puis replat avant une montée		
28	Dans la montée suivante	30 marches d'1 m à construire	30 m
D55	En haut de la pente	1 dalot de 2 m	2 m
D56		1 dalot de 1,80 m	1,80 m
D57		1 dalot de 2 m	2 m
	Sous D57	5 marches d'1 m à construire	5 m
	Passage sur un point bas		

29	Dans la montée suivante	10 marches d'1 m à construire (on garde les 4 marches du haut)	10 m
D58		1 dalot de 1,60 m	1,60 m
	Dans la montée suivante	4 marches d'1 m à construire	4 m
	La végétation ferme le sentier, poussant le randonneur sur les talus	10 m d'élagage à réaliser dans les branles, sur la gauche en descendant. <b>Ce travail se fera en présence d'un agent ONF et d'un agent Parc national</b>	
31	Dans la descente	6 marches d'1 m à construire	6 m
	Passage sur un point bas		
32	Montée suivante, diriger le sentier sur la gauche en montant, dans les racines de branle	5 marches de 0,80 m à construire + 1 épaulement de 2 m + végétaliser la partie du sentier abandonné avec des branles pris à proximité	4 m 2 m
	Entre 32 et D59, portion pentue	<b>10 marches en terrain naturel à construire, de la largeur du sentier</b>	
D59		1 dalot de 1,80 m	1,80 m
D60		1 dalot de 2,30 m	2,30 m
		15 marches d'1 m à construire	15 m
D61		1 dalot de 2,30 m	2,30 m
33		<b>15 marches en terrain naturel à construire, de la largeur du sentier</b>	
D62		1 dalot de 2,30 m	2,30 m
	<b>Croisement du sentier "Piton Fougères", en direction du PK10 de la RF d'Affouches</b>		
	<b>Altitude 1492 m - DZ possible</b>		
	<b>SOUS-TOTAL DU TRONCON 1</b>	63 dalots en bois importé + 559 marches en bois importé + 6 marches en bois pris sur place + 58 marches taillées dans la terre + 2 épaulements + 205 m d'élagage + 90 m de reprofilage + 30 piquets en bois à remplacer par fers en T	<b>647 m environ</b>
<b>Tronçon 2 : du croisement sentier "Piton Fougères" au croisement "Grand Coin - Roche Verre Bouteille"</b>			
	<b>Sur la balise directionnelle de randonnée, ajouter 2 plaquettes "Passages glissants" et "Passages vertigineux" en direction de Dos d'Ane</b>		
D1		1 dalot de 2,30 m	2,30 m
	Point bas, puis trépied géodésique ancien		
D2	Dans un virage tournant à droite en descendant	1 dalot de 2,30 m	2,30 m
D3		1 dalot de 2,30 m	2,30 m
	Passage en racines : on ne fait rien		
D4		1 dalot de 2 m	2 m
1		<b>10 marches en terrain naturel à construire, de la largeur du sentier</b>	
	Replat, puis petite bosse avec racines, puis petites montagnes russes : on ne fait rien		
D5		1 dalot de 2 m	2 m
	Descente sur terre et racines : on ne fait rien		
D6		1 dalot de 2 m	2 m
	Point bas, puis replat : on ne fait rien		
D7		1 dalot de 2 m	2 m
	Replat		
D8		1 dalot de 2 m	2 m
D9		1 dalot de 1,30 m	1,30 m
D10		1 dalot de 1,80 m	1,80 m
D11	<b>DZ possible</b>	1 dalot de 2 m + 1 m de canal en terrain naturel	2 m

D12		1 dalot de 2 m	2 m
D13		1 dalot de 2 m	2 m
D14		1 dalot de 3 m	3 m
D15		1 dalot de 1,50 m	1,50 m
D16		1 dalot de 2,50 m	2,50 m
D17		1 dalot de 1,70 m	1,70 m
D18		1 dalot de 2,30 m	2,30 m
D18 bis		1 dalot de 2,50 m	2,50 m
2	14 m à 40 % de pente	26 marches d'1 m à construire	26 m
	Au bas du point 2, juste au-dessus de D19	<b>5 marches en terrain naturel à construire, de la largeur du sentier</b>	
D19		1 dalot de 2 m	2 m
	Entre D19 et D20	<b>16 marches en terrain naturel à construire, de la largeur du sentier</b>	
		1 marche d'1 m à construire	1 m
D20		1 dalot de 2 m	2 m
D21		1 dalot de 1,50 m	1,50 m
D22		1 dalot de 1,80 m	1,80 m
	Entre D22 et D23	<b>10 marches en terrain naturel à construire, de la largeur du sentier</b>	
D23		1 dalot de 2,30 m	2,30 m
D24		1 dalot de 2 m	2 m
D25	<b>Présence de 2 Bois de quivi (Turrea monticola, espèce protégée qui sera balisée (rubalise) le temps du chantier)</b>	1 dalot de 1,30 m	1,30 m
	Entre D25 et D26	1 marche de 0,80 m à construire	0,80 m
D26		1 dalot de 1,60 m	1,60 m
	De D26 à D32, descente rocheuse et pentue		
D26 bis		1 dalot de 1,40 m	1,40 m
D27		1 dalot de 1,50 m	1,50 m
D28		1 dalot de 1,20 m	1,20 m
D29		1 dalot de 1,60 m	1,60 m
	Entre D29 et D30	1 marche de 0,50 m à construire	0,50 m
D30		1 dalot de 1,40 m	1,40 m
D31		1 dalot de 1,30 m	1,30 m
D32		1 dalot de 2 m	2 m
D32 bis		1 dalot de 1,60 m	1,60 m
D33		1 dalot de 1,60 m	1,60 m
D34		1 dalot de 1,60 m	1,60 m
2 marches neuves construites en entretien en octobre 2017, avec piquets métalliques : rien à faire			

D35		1 dalot de 1,40 m	1,40 m
D36	1 Bois de quivi à proximité, non mis en danger par le chantier	1 dalot de 1,50 m	1,50 m
D37		1 dalot de 1,20 m	1,20 m
D38		1 dalot de 1,70 m	1,70 m
D39		1 dalot de 1,20 m	1,20 m
D39 bis		1 dalot de 2,50 m	2,50 m
	Entre D39b et D40	1 marche en pierres sèches à construire au-dessus de D40	
D40		1 dalot de 1,40 m	1,40 m
	1 marche neuve construite en entretien en octobre 2017, avec piquets métalliques : rien à faire		
	<b>Sous D40, passage raide en rocher qui se finit à la borne Parc national, puis descente, puis petite borne en béton, puis replat, puis panneau Réserve Roche Ecrite</b>		
D40 bis	Après le panneau Réserve Roche Ecrite, en descendant	1 dalot de 1,70 m	1,70 m
	Entre D40b et D41	2 marches d'1 m, au-dessus de D41	2 m
D41		1 dalot de 1,50 m	1,50 m
	1 marche neuve construite en entretien en octobre 2017, avec piquets métalliques : rien à faire		
3	Risque de chute dans le rempart de Dos d'Ane	1 épaulement de 4 m pour fermer l'espace vide et mettre des pierres en appui de l'épaulement	4 m
	On est sur une crête rocheuse, puis un replat suivi d'une légère montée,		
4	Au début de la légère montée puis on commence la descente finale	2 m reprofilage : blocs rocheux à déplacer côté Dos d'Ane par sécurité, pour que le randonneur passe sur la gauche, dans le sens de la descente vers Dos d'Ane	
	16 marches neuves construites en entretien en octobre 2017, dont 12 avec piquets bois : remplacer ces derniers par 24 piquets métalliques		
5		3 marches d'1m pour compléter les 16 marches existantes	3 m
D42	Dans lacet tournant à droite en descendant	1 dalot de 1,20 m	2 m
	12 marches neuves construites en entretien en octobre 2017, avec piquets métalliques : rien à faire		
	Entre D42 et D43	12 marches d'1 m	12 m
D43	en remplacement d'un petit dalot en pierres	1 dalot de 1,50 m	1,50 m
D44		1 dalot de 1,50 m	1,50 m
D45		1 dalot de 2 m	2 m
	Entre D45 et D46	2 marches d'1 m	2 m
D46	Dernier virage tournant à gauche en descendant	1 dalot de 3 m	3 m
	Entre D46 et D47	2 marches d'1 m	2 m
D47		1 dalot de 3 m	3 m
	Sous D47	3 marches d'1 m	3 m
	<b>Sur la balise directionnelle de randonnée, ajouter 2 plaquettes "Passages glissants" et "Passages vertigineux" en direction de Roche Ecrite</b>		
	<b>Arrivée au croisement "Grand Coin - Roche Verre Bouteille". Altitude 1230 m</b>		
	<b>SOUS-TOTAL DU TRONCON 2</b>	52 dalots (en bois importé) + 53 marches en bois importé + 41 marches taillées dans la terre + 1 épaulement + 24 piquets en bois à remplacer par fers en T + 2 m de reprofilage + 1 marche en pierres	<b>152 m environ</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	115 dalots (en bois importé) + 612 marches en bois importé + 6 marches en bois pris sur place + 1 marche en pierres + 99 marches taillées dans la terre + 3 épaulements + 205 m d'élagage + 92 m de reprofilage + 54 piquets en bois à remplacer par fers en T + 4 plaquettes "risques" à ajouter sur la signalétique en place	<b>800 m (environ)</b>
	A Saint Denis, le 12 juin 2020		
	Bernard LABROSSE, en appui de l'UT Nord Est		